

**TARIF « LOCAL JEUNES »  
au 1<sup>er</sup> juillet 2018**

<b>Adhésion annuelle (1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019)</b>	<b>10,00 €</b>
--	----------------

<b>Sortie type 1 : tarif des activités inférieur à 6 € (repas au local, cinéma, tir à l'arc...)</b>	
Tarif unique	<b>4,00 €</b>

<b>Sortie type 2 : tarif des activités supérieur ou égal à 6 € et inférieur ou égal à 11 € (bowling, sortie aux Antilles de Jonzac, handibasket, bubble soccer...)</b>	
Non ouvrants droits	<b>9,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial > 760 €)	<b>7,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial ≤ 760 €)	<b>5,00 €</b>

<b>Sortie type 3 : tarif des activités supérieur à 11 € et inférieur ou égal à 15 € (lasergame, kayak, BMX...)</b>	
Non ouvrants droits	<b>13,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial > 760 €)	<b>10,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial ≤ 760 €)	<b>7,00 €</b>

<b>Sortie type 4 : tarif des activités supérieur à 15 € et inférieur ou égal à 20 € (accrobranche, paintball, escape game...)</b>	
Non ouvrants droits	<b>18,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial > 760 €)	<b>14,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial ≤ 760 €)	<b>10,00 €</b>

<b>Sortie type 5 : tarif des activités supérieur à 20 € et inférieur ou égal à 25 € (surf, paddle...)</b>	
Non ouvrants droits	<b>23,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial > 760 €)	<b>18,00 €</b>
Ouvrants droits (quotient familial ≤ 760 €)	<b>13,00 €</b>

<b>Sortie type 6 : tarif des activités supérieur à 25 € (parc d'attraction, parc aquatique, quad...)</b>	
À définir en fonction de l'activité	

Non ouvrants droits : communes non conventionnées et MSA

Ouvrants droits : allocataire CAF ressortissant du régime général de la sécurité sociale